

Projet de formation de
« Musicien d'église »

novembre 2008

1) Objectifs de la formation

Assurer aux différentes communautés (paroisses, sanctuaires, communautés religieuses, cathédrales...) la contribution d'authentiques musiciens qui soient en même temps des partenaires qualifiés de l'action liturgique. Ces musiciens aideront les paroisses à améliorer la qualité musicale de leurs célébrations en travaillant sur place avec les différents acteurs et animateurs liturgiques (prêtres, catéchistes, assistants paroissiaux...) Ces musiciens devront être capables de préparer la partie musicale d'un office, de diriger chœur et assemblée, ainsi que de chanter en s'accompagnant à l'orgue. Ces jeunes artistes seront appelés en outre « à tirer du neuf à partir de l'ancien », *pour cultiver la musique sacrée et accroître son trésor*¹ en favorisant la participation active de l'assemblée. Ils seront également appelés à collaborer à la formation musicale au sein de diverses sessions de liturgie ou de musique liturgique.

2) Public concerné et prérequis pour l'accès à la formation

Cette formation peut concerner tous les étudiants organistes, pianistes, chanteurs et étudiants régulièrement inscrits à l'IMEP ayant une maîtrise suffisante en clavier.

Pour avoir accès à cette formation, l'étudiant doit avoir réussi la première année d'étude de l'enseignement musical supérieur. L'accès à cette formation à partir de la deuxième année d'étude garantit les prérequis musicaux indispensables à cette formation.²

¹ Concile Vatican II, Sacrosanctum Concilium n°121.

² Les étudiants déjà diplômés seraient acceptés moyennant une rencontre avec le responsable du programme.

Les étudiants devront suivre ces cours spécifiques et ce, sur l'ensemble du cursus à l'Institut.³

3) Contenu

Le cours de **chant liturgique** est réparti en deux années. La première année est consacrée à la théorie : étudier les divers chants, chorals, hymnes, répons... tant ceux de la messe que ceux de la Liturgie des Heures dans leur enracinement rituel au moyen d'exemples. La seconde année est davantage centrée sur la pratique.

La connaissance du **patrimoine musical religieux ancien** (grégorien) et **actuel**, de ses différentes formes d'expression, est primordiale puisqu'ils devront acquérir des repères qui leur permettront de mieux comprendre la pratique du chant liturgique contemporain. Ces repères ne sont cependant qu'un point de départ; ils deviendront ensuite des outils efficaces qui aideront les étudiants à pouvoir observer, analyser, reproduire, recréer, créer.

Le but de ce cours est d'amener l'étudiant à pouvoir organiser ses connaissances à la fois théoriques et pratiques afin qu'il puisse à son tour choisir les chants adéquats, pour former un office complet suivant l'esprit et les prescriptions de la Liturgie de l'Eglise définie par le Concile Vatican II. Dans un deuxième temps, les étudiants devraient être capables de transmettre à d'autres – chorale et assemblée – le fruit de leur travail, de leur recherche.⁴ Tout en constituant des étapes chronologiques, ces différents objectifs se nourriront les uns des autres, se conjugueront tout au long de ces deux cours.

Il serait également profitable à ces étudiants de suivre différentes sessions au cours de l'année : chant liturgique en français, grégorien, accompagnement, sessions bibliques, découvertes du répertoire, découverte également du répertoire d'orgue, aller écouter des organistes en tribune...

4) Liste des cours

Analyse et écritures-analyse approfondie 60h et 4 crédits

Découverte du répertoire, des formes musicales (Lied, forme sonate, fugue, etc...). Analyse d'œuvres

³ Le cursus pourra être enrichi par des cours complémentaires. Par exemple : l'orgue, l'improvisation, les langues étrangères.

⁴ De tels musiciens pourront assurer une formation de 2 heures ou 4 heures à la demande. Le financement serait pris en charge par la Fabrique d'église.

d'époques différentes.

Harmonie pratique 60h et 11 crédits sur deux années

Au clavier : harmonisation de mélodies, enchaînements harmoniques, basses chiffrées et basse continue, réduction de partitions (instrumentales ou orchestrales).

Direction 30h et 4 crédits

Techniques de direction de chœur, analyse de l'œuvre, apprentissage de l'écoute.

Lecture et transposition 15 h et 2 crédits

Lecture à vue du répertoire, simplification de partition, repérage des éléments importants, techniques de transposition.

Cours spécifiques

Solfège grégorien et accompagnement du grégorien. Il s'agirait de pouvoir reconnaître et interpréter les neumes du graduel « Triplex » et de comparer avec la notation carrée. Lecture courante dans les 3 clefs. Accompagnement à vue en respectant la modalité.

Improvisation 15h et 5 crédits

Improvisation à l'orgue : introduire, inter-luder, postluder, moduler, savoir créer l'ambiance adéquate, la « couleur » propre en fonction des différentes fêtes et temps liturgiques.

Composition/ harmonisation / adaptation liturgique. Exemple : pouvoir adapter pour chœur de femmes une partition à 4 voix mixtes en fonction des réalités d'une chorale paroissiale. Modifier la partition ou l'adapter pour faire participer les instrumentistes disponibles : un contrechant pour flûte, un accompagnement avec violoncelle ou contrebasse... Pouvoir également composer de petites pièces qui tiendront compte des réalités du terrain (ex. écrire un psaume à 2 voix, égales ou mixtes).

Introduction aux différents cultes chrétiens (certains chanteurs pourraient être amenés à travailler dans une paroisse protestante). Déroulement d'une liturgie protestante, luthérienne, calviniste, anglicane,

orthodoxe...

Exégèse ou théologie.

A ce cours, des textes bibliques seront lus, étudiés, comparés dans le but d'avoir une compréhension et une vue globales du lectionnaire qui couvre l'année liturgique. Introduction aux grands livres de la Bible, tant de l'Ancien Testament que du Nouveau. A ce cours seront également expliqués les différents sacrements, leur sens, leur histoire, leur déroulement...